

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lutte contre le travail illégal et le détournement du détachement : la FNTF signe une Convention nationale avec l'Etat qui marque une nouvelle étape

Paris, mardi 23 février 2016 – Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics : « *Travail illégal et concurrence sociale déloyale sont des fléaux qu'il s'agit de dénoncer avec force. Ces phénomènes débouchent sur une concurrence inégale entre les entreprises, qui fragilise le secteur, en particulier dans ces périodes de faible activité et de forte pression sur les prix de marché* ».

Après la loi Savary, la loi Macron et prochainement la loi El Khomri, l'arsenal législatif sera en place. Il convient désormais de formaliser les engagements et les actions de tous les acteurs pour agir ensemble au niveau national et au niveau territorial. C'est l'objet de la **Convention que le Président de la FNTF, Bruno Cavagné, a signé le mardi 23 février 2016 avec la Ministre du Travail, Myriam El Khomri, le Ministre des finances et des comptes publics, Michel Sapin et l'ensemble des organisations professionnelles du BTP (FFB, Capeb, Scop BTP).**

Bruno Cavagné considère « *que les actions ne seront véritablement efficaces que si et seulement si tous les maillons de la chaîne sont impliqués et tout particulièrement les maîtres d'ouvrage.* » C'est la raison pour laquelle la FNTF se félicite que la Convention prévoit l'ouverture d'une concertation avec les Maîtres d'ouvrage pour aboutir à la signature d'une convention sur le rappel de leur responsabilité.

Cet engagement s'inscrit dans le prolongement de la signature de la déclaration commune des partenaires sociaux des TP en matière de lutte contre le travail illégal et le dumping social à destination des Maîtres d'Ouvrage public du 9 septembre 2014.

► Télécharger la [Convention nationale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale dans le secteur du bâtiment et des travaux publics](#)

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) - [www.relancetravauxpublics.fr](http://www.relancetravauxpublics.fr) - [@fntp\\_info](#)

#### **Contacts Presse :**

**FNTF :** Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / 06.45.84.45.69 ✉ [gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)